

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9^{ème} législature

Référence : F_AN_1.13

Avis n° : ~~002~~-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 24/11/2022

Assemblée nationale

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, version n°4 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 15 novembre 2022
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de son budget, gestion 2023 des fonds du Budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9^{ème} législature.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des cocardes, d'écharpes et d'insignes au profit des députés de la 9^{ème} législature. Ces fournitures sont constituées en un lot unique et seront livrées au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria

Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey; fagnondedewanou@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale à compter du
.....Jeudi 24 Novembre 2022.....

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

➤ exigences techniques et expériences :

- ✦ le candidat doit être spécialisé dans le domaine d'activités, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé ;
- ✦ avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés d'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes et d'une valeur minimale hors TVA de quatre-vingt-seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quatorze (96 101 694) francs CFA pour chacun des marchés au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- ✦ avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles ;

- ✦ s'engager par écrit à garantir lesdits produits sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

➤ **Exigences financières :**

- ✦ le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de quarante et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (41 186 440) francs CFA.
- ✦ le soumissionnaire doit fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisé

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **exigences techniques et expériences :**

- ✦ le candidat doit être spécialisé dans le domaine d'activités, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé ;
- ✦ les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront disposer d'un personnel d'encadrement composé au moins d'un responsable commercial et /ou financier de niveau BAC au moins et ayant participé au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) à l'exécution d'au moins deux (02) marchés d'acquisition de cocardes, d'écharpes et d'insignes et d'une valeur minimale hors TVA de quatre-vingt-seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quatorze (96 101 694) francs CFA pour chacun des marchés et appuyés des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme et CV ou toutes autres pièces tenant lieu) ;

- ✦ avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles ;
- ✦ s'engager par écrit à garantir lesdits produits sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

➤ **exigences financières :**

- ✦ le soumissionnaire doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- ✦ le soumissionnaire doit fournir l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque professionnel de montant minimum hors taxes égal à cent trente-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (137 288 135) francs CFA ;
- ✦ le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de quarante et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (41 186 440) francs CFA.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. *Les candidats intéressés peuvent obtenir, à titre gratuit, le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le***

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
Courriel ARMP : contact@armp.bj

PARCPOGE/PNUD, vous de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale à compter du 24 Novembre.....2022. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais. *Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus et mentionnée leurs noms dans le registre de retrait du présent DAO.*

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vous de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale.** au plus tard le 14 Décembre 2022 à 10 heures 00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'enveloppe contenant l'offre doit porter uniquement la mention suivante :

DAO N° 022.-22/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP DU 21./.../2022, RELATIF A L'ACQUISITION DE COCARDES, D'ECHARPES ET D'INSIGNES AU PROFIT DES DEPUTES DE LA 9^{ème} LEGISLATURE. LOT UNIQUE.

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj
 Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
 Courriel ARMP : contact@armp.bj

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : *Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, au 1^{er} étage* le... 14/12/...2022 à 10 heures 30 mn heure locale. (GMT + 1)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (1 372 881) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Porto-Novo, le... 24/11/...2022

La Personne responsable des marchés publics,



[Signature]
Damien Fagnon DEDEWANOU